La Croix de la Salcette - Randonnée - Vol (2h de marche)

Parc national des Ecrins

Croix de la Salcette - Site de décollage (Rogier Van Rijn)

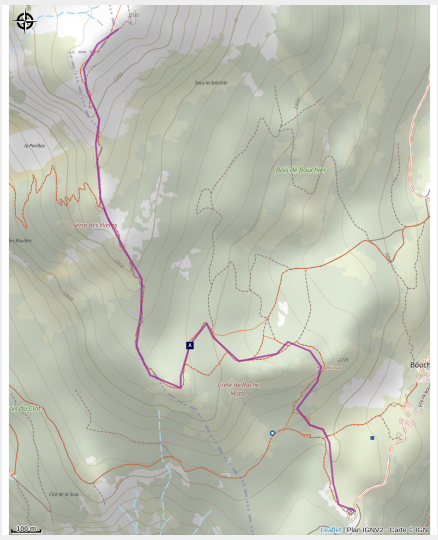

Profitez de ce superbe alpage, aux multiples facettes et possibilités, comme lieu de décollage !

Très belle randonnée à pied longeant la crête. Attention, à certains moments le setier est assez raide et délicat. Au sommet, le site de décollage offre de très belles opportunités de vol avec la possibilité de longer la falaise de la Tête d'Aval. Deux orientations de décollage sont possibles, Est à gauche de la croix et Sud-Ouest au col dans l'alpage.

Infos pratiques

Pratique : Parapente

Vent : ↖ SE

Orientation : → E, ↓ S, ← O

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme, Point de vue, Sommet

Description

Informations sur la randonnée :

Environ 3 km - 750 m de dénivelé positif - 2 heures

Informations sur le vol :

Altitude du site : 2 331 m
Orientation du décollage : S/O/E
Conditions de météo favorables au vol : régime de brise en début de matinée, pas de vent météo. Éviter les tendances Nord et Ouest **Dénivelé en vol** : 1 150 m
Lieu d'atterrissage : Vallouise

Accès :

Prendre la D4 en direction des Vigneaux et de Prelles (en direction de Briançon). Environ 500 m après le hameau de Villard-Meyer, prendre sur la gauche la route de Bouchier, qui s'élève jusqu'au hameau de Bouchier. Elle passe en contrebas du hameau et grimpe encore avant d'atteindre une antenne relais. Garer son véhicule au pied de l'antenne.

Randonnée :

1. Depuis l’antenne, suivre le GR50.

2. A la première bifurcation, quitter le GR 50 pour le sentier qui monte sur la droite en direction du Pas du Loup et de la Croix de la Salcette.

3. Après avoir passé le Pas du Loup, le sentier s'élève dans un vaste mélézin jusqu’à rejoindre la crête, qu'il va falloir suivre jusqu’à la Croix de la Salcette, à 2331 mètres d’altitude et à la zone de décollage.

Attention : Quelques passages vertigineux sur le chemin, parcours déconseillé aux personnes ayant le vertige ou n’étant pas habitué à randonner en montagne.

Situation géographique

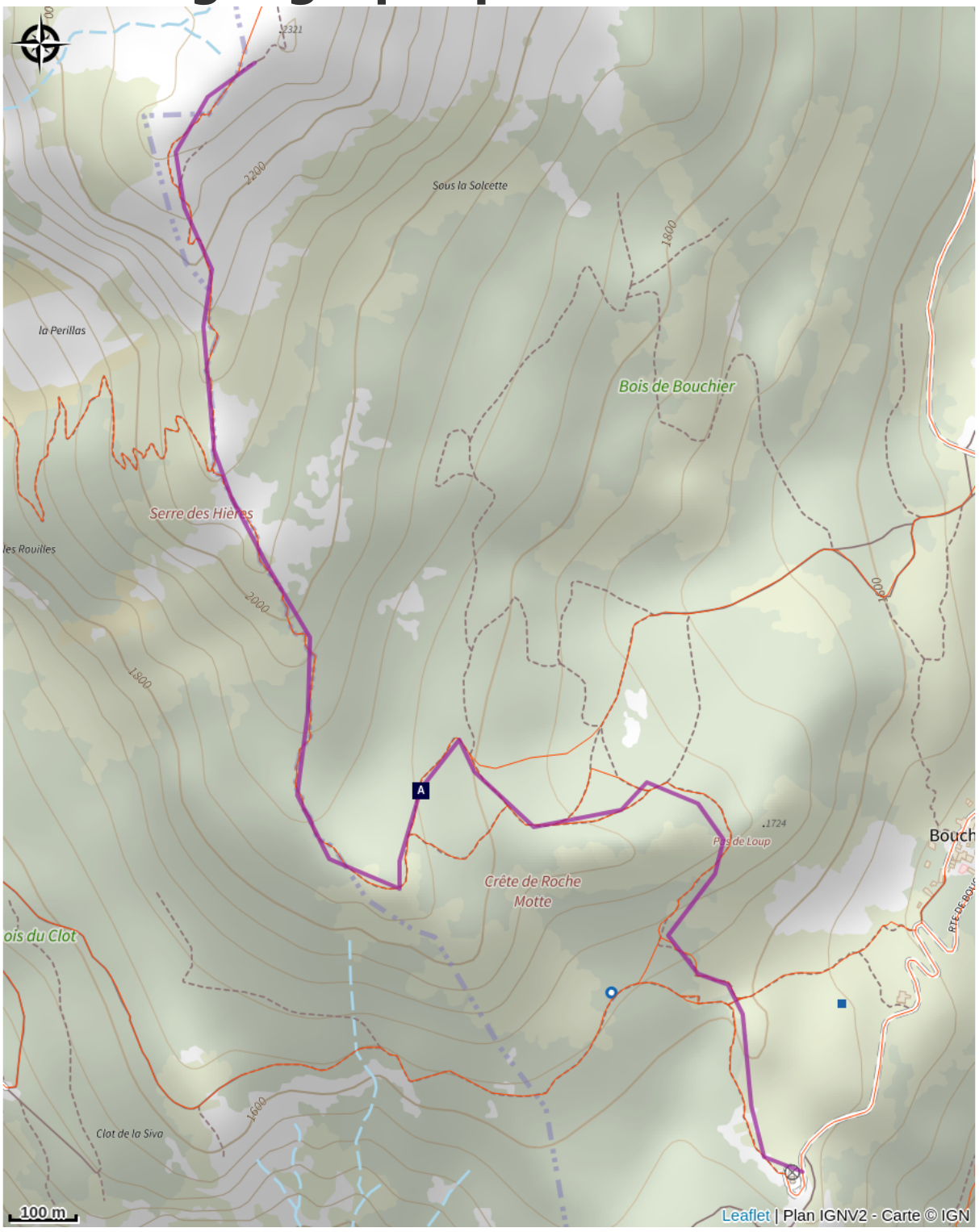

- Le lichen des loups (A)
- La Croix de la Salcette (C)
- La perdrix batavelle (E)
- Le hameau de Bouchier (G)
- Le hameau de Bouchier (B)
- Le chocard à bec jaune (D)
- Le hameau de Bouchier (F)
- L'anémone des montages (H)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Se renseigner sur les conditions météorologiques avant de partir.

Lien du bulletin météo : https://www.paysdesecrins.com/infos-pratiques-hiver/offices-de-tourisme-du-pays-des-ecrins/meteos

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions de vol avant votre départ. Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager lors de conditions thermiques. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. Il est également recommandé de faire appel à un professionnel, qui possède de fortes aptitudes techniques et de fortes connaissances du terrain.

Les professionnels du territoire :

Pollen Parapente : 06 28 05 69 75
https://www.pollenparapente.com/infos-pratiques

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Rappel des recommandations majeures aux pilotes (issus du PNE) :

Ce message doit permettre au pilote de se comporter avec le maximum d'égards sans disposer de connaissances particulières. Le pilote qui tient compte des recommandations peut ainsi être sûr qu'il peut pratiquer son sport comme ami de

la nature et sans mauvaise conscience.

1. S'en tenir aux places d'envol, itinéraires de vol et places d'atterrissage recommandés par les clubs et les écoles ; éviter les zones de tranquillité pour la faune, indiquées par les clubs, les écoles locales et les agents du Parc national des Ecrins.

2. Au-dessus de la limite des forêts, choisir son itinéraire de manière à survoler le plus haut possible le terrain à découvert.

3. Éviter les vastes zones non habitées, au-dessus de la limite des forêts.

4. Si le pilote aperçoit des animaux sauvages (par exemple des chamois ou des bouquetins), il dévie de sa trajectoire ou les survole aussi haut et tranquillement que possible.

5. Jusqu'à fin juillet, éviter de raser les rochers avec des nids d'aigles et s'éloigner d'eux s'ils manifestent de l'agressivité.

- Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires
- Refermer toutes les clôtures
- Rapporter tous ses déchets
- Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

En cas de doutes, s’adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée
23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
https://www.paysdesecrins.com/

Bureau d'Information Touristique de Puy Saint Vincent 1400
110 route des Alberts - Station 1400, 05290 Puy Saint Vincent 1400 m
Tel : +33(0)4 92 23 35 80
https://www.puysaintvincent.com/office-tourisme

Bureau d'Information Touristique de Vallouise
Place de l'Eglise, 05340 Vallouise

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 36 12
https://www.paysdesecrins.com/

Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Pays des Ecrins

https://www.paysdesecrins.com

Sur votre route...

Le lichen des loups (A)

Sur le tronc des mélèzes ; on peut observer un lichen vert fluo : le lichen des loups, ainsi nommé car on le mélangeait à des appâts pour tuer les loups. En effet, à la différence de la majorité des lichens, cette espèce est toxique. Sa couleur vert-jaunâtre est due à l'acide vulpinique qu'il contient et qui provoque des troubles respiratoires pouvant entraîner la mort.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins

Le hameau de Bouchier (B)

Bouchier est un petit hameau de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières qui, malgré son accès difficile, accueille quelques habitants permanents. Située à l’écart du hameau, sur un promontoire dominant la vallée de la Durance, la chapelle Saint-Hippolyte date du début du XVIème siècle. Elle est accolée à ce qui fut une cellule d’ermite et abrite des fresques dont certaines relatent des guérisons miraculeuses effectuées par le saint. Elle attirait les malades venus demander son intercession.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins

La Croix de la Salcette (C)

Point culminant de ce parcours, dominée par les contreforts sud du massif du Montbrison, tout en couleurs (Tête d’aval, Tête d’amont, les Tenailles), la Croix de la Salcette offre la douceur d’une vaste pelouse alpine et est un splendide panorama sur l’amont de la vallée de la Durance.

Attribution : Thibault Blais Photographie

Le chocard à bec jaune (D)

Bec jaune et pattes rouges pour ce petit corvidé noir qui se plaît à voler en groupe de plusieurs dizaines voire centaines d'individus. Grand voltigeur, commun en montagne, on peut facilement l’observer évoluant vers les falaises ou raser la pelouse alpine. Il s'invite facilement au pique-nique pour récupérer les miettes !

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins

La perdrix batavelle (E)

A l’approche de l’intrus, des bartavelles s’envolent à grand bruit d’ailes de la rocaille où elles étaient passées inaperçus. Cet oiseau affectionne les versants sud, bien exposés au soleil, et rocailleux. En période nuptiale, le mâle produit à l’aube un chant grinçant et rythmé, sonore. C’est une espèce qui a fortement régressé.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins

Le hameau de Bouchier (F)

Bouchier est un petit hameau de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières qui, malgré son accès difficile, accueille quelques habitants permanents. Située à l’écart du hameau, sur un promontoire dominant la vallée de la Durance, la chapelle Saint-Hippolyte date du début du XVIème siècle. Elle est accolée à ce qui fut une cellule d’ermite et abrite des fresques dont certaines relatent des guérisons miraculeuses effectuées par le saint. Elle attirait les malades venus demander son intercession.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins

Le hameau de Bouchier (G)

Bouchier est un petit hameau de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières qui, malgré son accès difficile, accueille quelques habitants permanents. Située à l’écart du hameau, sur un promontoire dominant la vallée de la Durance, la chapelle Saint-Hippolyte date du début du XVIème siècle. Elle est accolée à ce qui fut une cellule d’ermite et abrite des fresques dont certaines relatent des guérisons miraculeuses effectuées par le saint. Elle attirait les malades venus demander son intercession.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins

L'anémone des montages (H)

Avec ses fleurs penchées d'un violet sombre, couverte de longs poils, l'anémone des montagnes se fait remarquer en avril-mai dans les prairies steppiques. Plus tard, elle se fait encore remarquer par ses fruits en toupets. Cette espèce continentale vit dans les pelouses d'affinité steppique qui sont des milieux rares. En France, elle est présente surtout les Hautes-Alpes et tout particulièrement dans la vallée de la Durance...

Attribution : Thierry Maillet - PNE